

**Zeitschrift:** Bulletin de l'Association suisse des électriciens  
**Herausgeber:** Association suisse des électriciens  
**Band:** 21 (1930)  
**Heft:** 8

**Artikel:** La revue des périodique et la carothèque de l'Association Suisse des Electriciens (A. S. E.) : Passage du système de classification décimale Melvil Dewey à celui de l'Institut International de Bibliographie à Bruxelles [suite et fin]  
**Autor:** Bänninger, W.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1058260>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Wichtigste bekannte Wasserkraftprojekte.

Tabelle III.

Wasserkraftwerke	Ausbauleistung kW	Mittleres Bruttogefälle	10 <sup>6</sup> kWh/Jahr	Baukosten 10 <sup>6</sup> Goldlei	Bemerkungen
Bistra Marul . . .	15 000	250	60	6,5	Akkumulierwerk 6 · 10 <sup>6</sup> kWh
Bisritra Bicaz . . .	110 000	80	350	56	Akkumulierwerk 74 · 10 <sup>6</sup> kWh
Bucecea . . . . .	6 000	40	20	2,8	Basiswerk
Cosmesti . . . . .	7 500	10	16	3,2	Basiswerk
Dragan . . . . .	18 000	360	65	10	Akkumulierwerk 21 · 10 <sup>6</sup> kWh
Donau . . . . .	510 000	16-22	4000	140	Basiswerk 2-stufig
Posada . . . . .	9 000	120	25	6,8	Basiswerk
Petrova-Visau . . .	10 000	64	26	3,4	Akkumulierwerk 8,5 · 10 <sup>6</sup> kWh
Nera-Resita . . . .	37 000	240	110	16,5	Akkumulierwerk 32 · 10 <sup>6</sup> kWh
Cibin-Sibiu . . . .	7 000	60	18	120	Basiswerk
Jiu . . . . .	50 000	—	—	—	Basiswerk 5-stufig
Sebes-Oasa . . . . .	26 000	430	140	31	Akkumulierwerk 53 · 10 <sup>6</sup> kWh
Sebes-Tan . . . . .	25 000	210	110	9,6	Akkumulierwerk 26 · 10 <sup>6</sup> kWh
Buzau-Vama . . . .	37 000	360	120	17	Akkumulierwerk 45 · 10 <sup>6</sup> kWh

Für die *verfügbaren Wasserkräfte* gibt Tabelle IV eine gute Uebersicht der Bruttoleistung der rumänischen Wasserläufe, bezogen auf die mittlere jährliche Wassermenge.

Verfügbare Wasserkräfte.

Tabelle IV.

Wasserlauf	kW	Wasserlauf	kW
Tisa Maramuresana . . . . .	68 000	Uebertrag	1 467 800
Somesurile . . . . .	200 000	Olt . . . . .	850 000
Crisurile . . . . .	87 000	Arges . . . . .	150 000
Mures . . . . .	685 000	Jalomita . . . . .	175 000
Bega . . . . .	7 800	Siret . . . . .	650 000
Timis . . . . .	110 000		3 392 800
Flüsse zwischen Timis und Jiu . . .	80 000	Anteil Rumäniens an den Donau- Katarakten am Eisernen Tor (50%)	540 000
Jiu . . . . .	230 000		
Uebertrag	1 467 800	Gesamt	3 932 800

## La revue des périodiques et la cartothèque de l'Association Suisse des Electriciens (A. S. E.).

Passage du système de classification décimale Melvil Dewey à  
celui de l'Institut International de Bibliographie à Bruxelles.  
(Suite de la page 70 et fin.)

Par le *Secrétariat général de l'A.S.E. et de l'U.C.S.* (W. Bänninger, ing.)

024+025.45

Dans la première partie de notre publication sur la classification décimale de Bruxelles (voir Bulletin A.S.E. 1930, No. 2, p. 47) nous avons exposé le principe de ce système et indiqué ensuite les nombres-index des grandes classes „Généralités“, „Sciences sociales et droit“, Sciences pures“ et „Sciences appliquées“, en tenant compte ici spécialement de l'électrotechnique. Nous avons insisté sur le fait que ces listes de nombres-index sont extraites de l'ouvrage intitulé „Classification Décimale Universelle“ de l'Institut International de Bibliographie à Bruxelles, et qu'elles sont en général sensiblement abrégées. Ceci est vrai en particulier des

listes suivantes, que nous donnons surtout en vue des possibilités d'application de l'électricité dans ces différents domaines; on peut associer les nombres-index de cette dernière catégorie à ceux de l'électrotechnique par l'interposition du double point.

#### 621.4 Moteurs thermiques.

- .41 Moteurs à air chaud.
- .43 Moteurs à combustion interne. Moteurs à air chaud.
- .431 Généralités.
- .432 Construction des moteurs à explosion et à combustion en général. Moteurs à 4 temps, moteurs à 2 temps.
- .433/35 Divers moteurs à explosion à piston alternatif (à combustibles gazeux, liquides et solides).
- .436 Moteurs à combustibles liquides Diesel, et semi-Diesel.
- .438 Moteurs à combustibles gazeux ou gazéifiés, genre turbine.
- .44 Moteurs à mélange d'air et de vapeur et à vapeurs diverses agissant par expansion.
- .47 Moteurs basés sur l'utilisation de l'énergie radiante. Machines solaires.
- .48 Moteurs basés sur l'utilisation de l'énergie thermique non prévus d'autre part (Utilisation de la chaleur terrestre, procédé Claude-Boucherot, etc.).
- .499 Utilisation de formes diverses d'énergie, chimique ou physico-chimique (énergie capillaire, etc.).

#### 621.5 Production, distribution et utilisation de l'énergie pneumatique.

- .51 Compresseurs.
- .52 Raréfaction de l'air et des gaz. Pompes à air.
- .54 Applications diverses de l'air comprimé ou raréfié.
  - Engins de levage  
621.54 : 621.87
  - Transport des lettres  
621.54 : 656.8
  - Nettoyage pneumatique  
621.54 : 648.5
- .541 Moteurs à air ou à gaz comprimés ou raréfiés.
- .542 Outils pneumatiques.
- .548 Moulins à vent.
- .56 Réfrigération en général. Produits du froid. Machines réfrigérantes. Chambres réfrigérantes.

#### 621.6 Machines à mettre en mouvement et à projeter les fluides.

Souffleries. Ventilateurs centrifuges. Exhauteurs. Appareils d'emmagasinement et de transport de l'eau et

des liquides en général. Canalisations d'eau. Soupapes. Régulateurs de pression, etc. Organes divers de distribution et d'arrosage. Pompes à piston alternatif, centrifuges et div.

#### 621.7 Usines et ateliers. Travail et usinage des matériaux ébauchés, spécialement des métaux. Fonderie.

- .71 Bureaux d'études et salles de dessin.
- .72 Fabrication des modèles.
- .73 Forges.
- .74 Fonderie.
- .75 Ateliers de construction de machines et mécaniques.
- .77 Fabrication de matériaux de forme spéciale.
  - Laminaires et tréfileries.
  - Chaudronnerie. Ateliers de décolletage et de tournage, etc.
- .78 Travail thermique des métaux. Trempe et recuit.
- .79 Traitements divers.
  - .02 Traitement préalable, nettoyage industriel (p. ex. nettoyage au jet de sable, décapage chimique, etc.).
  - .791 Soudage. Brasage. Découpage.
    - .3 Soudage et brasage (Löten).
    - .5 Soudage et découpage autogène.
    - .6 Soudage alumino-thermique.
    - .7 Soudage et découpage élect.
    - .73 Matériel. Machines et appar.
    - .75 Par arc.
      - .752 A électrode de charbon.
      - .753 A électrode de métal d'apport.
    - .76 Par résistance au court-circuit.
    - .77 Par autres procédés électrothermiques.
    - .78 Soudage électrolytique.
    - .793 Métallisation. Procédés à l'aide d'un bain galvanique, de sels, de métaux fondus, procédé Schoop, etc.
    - .794 Traitement chimique des métaux.
    - .795 Ateliers de finissage, de parachèvement, etc. Meulage, Polissage, Peinture.
    - .796 Installations de magasins, dépôts.
    - .797 Ateliers de réparation.
    - .798 Installations d'emballage et d'expédition.

#### 621.8 Transmission. Manutention. Fixation.

- .81 Organes mécaniques élémentaires. Études d'ensemble.

- 621.82 Tourillons, paliers, coussinets, arbres, etc.
- .83 Engrenages, roues dentées et crémaillères. Engrenages de friction. Cames et glissières.
- .838 Encliquetages et embrayages.
- .85 Transmissions par liens souples.
- .86 Appareils de manutention en général. Poulies et palans, treuils de levage, cabestans, crics et vérins, convoyeurs, basculeurs, appareils de chargement et de déchargement, etc.
- .87 Elévateurs. Grues et ponts-roulants. Ascenseurs. Dragues. Excavateurs.
- .88 Fixation. Eaux, tenailles. Vis et filetages. Ecrous, boulons, rondelles. Clés et tournevis. Rivets et rivetage. Crochets. Pointes et clous, goupilles, clavettes. Anneaux, frettage. Charnières, fiches.
- .89 Graissage et lubrification.
- 621.9 Outillage, machines-outils et opérations fondamentales.**  
Raboteuses, limeuses, fraiseuses. Limes. Appareils à polir et meuler, à broyer et concasser, à séparer et mélanger. Machines à scier et à trancher. Tours, laminoirs et tréfileries. Machines à percer et aléser, à frapper et à forger, à plier, à cintrer, etc.
- 622 Industrie minière.**  
Exploitation et recherches. Procédés d'exploitation. Services accessoires.
- 623 Génie militaire et naval.**  
Matériel de guerre.
- 624 Génie civil. Ponts, tunnels, viaducs, constructions.**
- 625 Technique des voies ferrées et des routes et chaussées.**  
Construction, entretien et utilisation des voies ferrées, des routes et chaussées.  
621.13/15 Traction à vapeur.  
621.33 Traction électrique.  
629.1 Industrie de la locomotion en général.  
Pour l'exploitation des moyens de transport voir 656 Technique des communications.
- 625.1 Chemins de fer en général.**  
Voies et travaux de la voie.
- .2 Matériel roulant. Traction.**
- .23 Voitures à voyageurs.
- .24 Wagons à marchandises et wagons spéciaux.
- 625.26 Ateliers de réparation des voitures et wagons.
- .27 Moyens auxiliaires. Dispositifs de chargement et de transport div.
- .28 Traction. Matériel de traction.
- .3 Chemins de fer exceptionnels, de montagne à voie étroite, à forte rampe à adhérence, à crémaillères, à voie très large, plates-formes roulantes, chemins automatiques, sans conducteur, atmosphériques, à air comprimé, à vis sans fin, etc.**
- .4 Chemins de fer aériens et souterrains.** Chemins de fer monorails.
- .5 Chemins de fer à traction par câble.** Funiculaires.
- .6 Voies ferrées économiques. Tramways.**  
Combiner 625.62 par : avec les divisions de 625.1/2.
- .7 Routes et chaussées.** Voirie, rues en général. Genres, étude, formes et dimensions, construction, traitement de la surface, entretien. Dalles, pavages, empièvements et autres travaux de consolidation des chaussées.
- .9 Autres modes de transports terrestres.**
- 626 Construction hydraulique en général.**  
Canaux navigables et rivières canalisées. Navigation intérieure. Ecluses. Irrigation, drainage et dessèchement.
- 627 Cours d'eau naturels.**  
Ports et rades. Travaux hydrauliques divers et constructions à la mer.
- .8 Grands réservoirs et barrages. Travaux pour les installations de force hydraulique.
- .9 Approche des côtes. Pilotage et remorquage. Phares, bouées et signaux.
- 628 Technologie sanitaire. Génie sanitaire. Eaux. Egouts. Chauffage, ventilation. Eclairage.**  
Voir aussi 621.6 Ventilateurs.  
662.6/9 Economie des combustibles.  
69 Installations de chauffage et de ventilation dans les locaux et bâtiments.
- .9 Eclairage.**  
La théorie de l'éclairage est classée sous 535, le cas échéant en combinaison avec les divisions de 628.9 à l'aide du signe de relation :.
- Extension de la division 535.*  
535.24 *Photométrie. Intensité lumineuse.*  
.241 *Etalons. Principes généraux des mesures. Constantes.*  
.242 *Photomètres en général. Photométrie subjective.*

- |                                           |                                                                                                                                                                                                                          |              |                                                                                                                                                                                                            |
|-------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 535.245                                   | <i>Mesures d'éclairage, etc. Détermination d'intensité moyenne. Photomètres sphériques. Courbes de distribution de la lumière.</i>                                                                                       | 628.972      | Eclairage à l'intérieur.<br>A subdiviser à l'aide du signe:                                                                                                                                                |
| .247                                      | <i>Photométrie à l'aide de méthodes chimiques, électro-chimiques, photo-électriques, thermo-électriques, etc. Photométrie objective.</i>                                                                                 | .973         | Eclairage de démonstration.<br>Eclairage esthétique. (Eclairage des musées, des scènes et théâtres, des étalages, des magasins, etc.)                                                                      |
| .34                                       | <i>Absorption. Transmission de la lumière à travers différents milieux.</i>                                                                                                                                              | .974         | Illumination et éclairage de réclame.                                                                                                                                                                      |
| .36                                       | <i>Diffusion. Réflexion irrégulière.</i>                                                                                                                                                                                 | .975         | Eclairage de signalisation.<br>Phares et bouées voir 627.9.<br>Eclairage pour la navigation aérienne 656.7.05.<br>Signaux des voies ferrées voir sous 656.2.05.<br>Signalisation en général voir sous 654. |
| <b>Subdivisions analytiques communes.</b> |                                                                                                                                                                                                                          | .976         | Eclairage des objets afin de faciliter l'étude ou le travail.<br>Eclairage des pupitres, des bancs de travail, etc.                                                                                        |
| 628.9.02                                  | <b>Lumière naturelle.</b>                                                                                                                                                                                                | .978         | Eclairage à buts spéciaux.                                                                                                                                                                                 |
| .022                                      | Lumière imitant la lumière du jour.                                                                                                                                                                                      | .6           | Eclairage de réserve, de sûreté.                                                                                                                                                                           |
| .03                                       | <b>Lumière de sources lumineuses, phosphorescentes et fluorescentes.</b><br>Voir aussi 537.5 décharges électriques.                                                                                                      | <b>629.1</b> | <b>Locomotion. Industrie des transports.</b>                                                                                                                                                               |
| .033                                      | Lumière produite par les décharges dans les gaz et les vapeurs.                                                                                                                                                          | 629.11       | Locomotion sur route.                                                                                                                                                                                      |
| .04                                       | <b>Lumière de sources incandescentes.</b>                                                                                                                                                                                | .113         | Voitures à traction mécanique.                                                                                                                                                                             |
| .042                                      | Sources incandescentes à arc électrique.                                                                                                                                                                                 | .113.5       | Voitures à pétrole ou à combustible liquide. Automobiles.                                                                                                                                                  |
| .043                                      | Sources incandescentes à fil incandescent.                                                                                                                                                                               | .6           | Voitures à moteur électrique.                                                                                                                                                                              |
| 628.92                                    | <b>Eclairage naturel.</b>                                                                                                                                                                                                | .61          | Voitures de différents systèmes à prise de courant extérieur.                                                                                                                                              |
| .93                                       | <b>Eclairage artificiel en général.</b>                                                                                                                                                                                  | .62          | Voitures à conducteurs aériens et trolleys.                                                                                                                                                                |
| .94                                       | <b>Appareils d'éclairage.</b><br>Généralités. Appareils industriels, lampes de luxe, etc. Lampes à pied, à suspension, à main, avec source de lumière dépendante ou indépendante. Appareils d'éclairage à buts spéciaux. | .63          | Voitures à conducteurs souterrains.                                                                                                                                                                        |
| .95                                       | <b>Accessoires divers pour l'éclairage artificiel.</b><br>Abat-jours. Réflecteurs. Réfracteurs. Globes. Armatures. Ajustage et réglage des sources en général. Nettoyage et entretien.                                   | .64          | Voitures à contacts superficiels.                                                                                                                                                                          |
| .96                                       | <b>Modes d'éclairage.</b>                                                                                                                                                                                                | .65          | Voitures à accumulateurs.                                                                                                                                                                                  |
| .961                                      | Eclairage direct.                                                                                                                                                                                                        | .7           | Voitures mixtes à moteurs combinés.                                                                                                                                                                        |
| .962                                      | Eclairage indirect.                                                                                                                                                                                                      | .71          | Voitures à pétrole et à électricité.                                                                                                                                                                       |
| .963                                      | Eclairage semi-indirect.                                                                                                                                                                                                 | 629.12       | Locomotion par eau.<br>Bateaux de navigation intérieure, bâtiments de mer. Remorquage. Bâtiments légers.                                                                                                   |
| .964                                      | Eclairage par projection.<br>Floodlighting.                                                                                                                                                                              | .127         | Sous-marins.                                                                                                                                                                                               |
| .965                                      | Autres formes d'éclairage.                                                                                                                                                                                               | .128         | Installations et appareils pour la construction et la réparation des navires.                                                                                                                              |
| .97                                       | <b>Eclairage au point de vue de l'objet.</b>                                                                                                                                                                             | 629.13       | Navigation aérienne. Aéronautique.                                                                                                                                                                         |
| .971                                      | Eclairage à l'extérieur.                                                                                                                                                                                                 | .132         | Appareils plus légers que l'air.                                                                                                                                                                           |
| .6                                        | Eclairage des rues.                                                                                                                                                                                                      | .135         | Appareils plus lourds que l'air.                                                                                                                                                                           |
| .7                                        | Eclairage des places, des cours de fabriques.                                                                                                                                                                            | .136         | Appareils plus lourds que l'air, sans ailes.                                                                                                                                                               |
| .8                                        | Eclairage des emplacements pour le transport et les communications.                                                                                                                                                      | .139         | Hangars, matériel roulant et autres appareils et installations accessoires.                                                                                                                                |
|                                           |                                                                                                                                                                                                                          | <b>63</b>    | <b>Agriculture. Agronomie. Sciences agricoles.</b>                                                                                                                                                         |
|                                           |                                                                                                                                                                                                                          | 631          | <b>Agronomie générale.</b><br>Bâtiments. Equipement. Outillage. Machines. Travaux de la ferme.                                                                                                             |

- 631.563.2 Séchage.  
 .58 Méthodes spéciales de culture.  
 .588 Application de forces spéciales.  
 .1 Culture électrique.  
 .2 Radio-culture.
- 636 Animaux domestiques.**  
 .083 Soins des animaux.
- 637 Produits inertes des animaux.**  
 .0 Laiterie en général. Réfrigération. Chauffe-lait. Appareils pour stériliser, concentrer, etc.  
 .1 Lait.  
 .125 Traite mécanique.
- 638 Insectes utiles. Vers à soie. Soie.**
- 639 Chasse. Pêche. Pisciculture. Poissons. Produits de la mer.**
- 64 Economie domestique. Science ménagère.**  
 .5 Cuisine. Art culinaire.
- 641 Gastronomie. Art culinaire.**  
 .58 Procédés au point de vue du chauffage.  
 .586 Cuisine à l'électricité.  
 .7 Cuisine classée par méthodes. Cuisson, rôtissage. Braissage. Etuvée. Grillade.
- 643 Habitation, maison, abri.**  
 .3 Cuisine et son outillage. Machinerie et appareils destinés à épargner du travail humain dans la cuisine. Casseroles. Chauffe-eau, Frigorifères frigidaires.  
 .5 Salles de bain, lavoirs, toilettes et autres dépendances.  
 .6 Appareils pour faciliter le travail domestique. Sonnettes, téléphone, ascenseurs.
- 644 Chauffage, réfrigération, ventilation, éclairage et alimentation en eau domestique.**  
 Combiner par: avec 662.9, 697, 628.9, etc.  
 .19 Petits appareils de chauffage domestique. Chauffe-lits. Bassinoires. Chauffeuses. Tissus et tapis chauffants, etc.
- 648 Blanchissage. Nettoyage.**  
 .2 Lavage.  
 .23 Lavage à la machine.  
 .3 Séchage, Séchoirs.  
 .4 Repassage. Fers à repasser.  
 .5 Nettoyage.  
 .525 Epoussetage à vide.  
 .54 Lavage et nettoyage de la vaisselle, des couvercles.  
 .6 Désinfection.
- 65 Commerce. Organisation des affaires. Communications. Transports.**  
 .01 Théorie générale. Rationalisation. Tailorisme.
- 651 Organisation des bureaux.**  
 Bâtiments, locaux. Mobilier. Administration des bureaux. Archives, classement. Correspondances, rapports.
- 652 Ecriture commerciale. Copiage. Traduction.**
- 654 Communications à distance.**  
 .14 Télégraphie par fil,  
 .142 par fil privé,  
 .143 par fil public.  
 .15 Téléphonie.  
 .152 Téléphonie privée.  
 .153 Téléphonie publique.  
 .9 Signalisation et communications diverses à distance. Signalisation optique. Signalisation acoustique. Sonneries. Dispositifs d'alarme.  
 .93 Transmission d'ordres et indications à distance.  
 .94 Indication à distance de phénomènes divers.
- 655 Industrie du livre. Imprimerie. Edition.**
- 656 Transport. Postes.**  
 .0 Subdivisions analytiques communes.  
 .01 Organisation générale. Installations de départ et d'arrivée.  
 .02 Marche et itinéraire. Lignes et services.  
 .03 Tarifs. Trafics. Péage. Perception. Documents, billets.  
 .04 Avaries. Retards. Réclamations.  
 .05 Circulation. Réglage de la circulation. Mesures de sécurité. Signes. Signaux. Phares. Navigation.  
 .06 Services accessoires d'exploitation.  
 .07 Administration. Gestion.  
 .08 Accidents. Assistance.  
 .09 Questions diverses. Brevets. Certificats.  
 .1 Transport sur route.  
 .2 Transport par voie ferrée. Chemins de fer.  
 .3 Transport par chemins de fer exceptionnels.  
 .4 Transport par tramways, chemins de fer économiques.  
 .6 Transport par eau.  
 .7 Transport aérien.  
 .8 Poste.  
 .9 Autres modes de transport.
- 657 Science comptable. Comptabilité.**
- 658 Organisation commerciale et industrielle. Economie technique. Sciences commerciales. Voir aussi sous 3.**  
 .1 Questions générales.  
 Création. Fondation de l'entreprise. Financement. Formation du capital. Gestion financière. Organisation. Réorganisation. Amortissement. Consolidation.  
 .2 Etablissement. Usine. Fabrique.  
 Convenance des locaux et bâtiments. Situation et emplacement. Force motrice. Equipement.  
 .3 Personnel. Facteur humain dans le travail. Voir aussi sous 33.  
 .04 Facteurs extrinsèques influençant le travail.  
 Caractère du travail. Facteurs physiques et chimiques.  
 Durée du travail. Facteurs

- sociaux, politiques, économiques, etc. Vie privée du travailleur, du patron.
- 658.3.05 Facteurs intrinsèques influençant le travail.  
Race, âge, sexe. Facteurs physiques, corporels. Facteurs psychiques. Fatigue.
- .5 Organisation interne. Organisation technique de la production, des recherches, etc.
- .51 Plan. Analyse du travail. (Normalisation voir sous 389.6.)
- .53 Relevés de la production et du temps y consacré.
- .54 Détermination de la moyenne du travail accompli ou à accomplir. Etude des opérations. Temps alloué.
- .7 Achats. Réception. Conservation. Expédition.
- .8 Vente. Organisation interne et externe. Encouragements à la vente. Art de vendre. Encaissements.
- .9 Autres actes de commerce.
- 659 **Modes divers de communication et d'organisation: Publicité. Renseignements. Propagande.**
- 66 Chimie industrielle.**
- 66.0 Généralités. Appareils. Traitement thermique, fours. Manipulation des appareils, des solides, liquides et gaz. Diverses opérations.
- 661 Produits chimiques proprement dits.
- 662 Pyrotechnie. Explosifs. Allumage.  
Chauffage et combustibles.
- .6 Chauffage et combustibles en général. Combustion.
- .7 Combustibles obtenus par procédés thermiques ou chimiques.
- .8 Combustibles obtenus par procédés mécaniques.
- .9 Chauffage. Appareils de chauffage domestiques et industriels.
- 663 Industries micro-biologiques. Boissons. Brevages.
- 664 Industries de l'alimentation. Aliments solides. Conservation.
- 665 Huiles et graisses. Cires. Gaz.
- 666 Industries de la verrerie et de la céramique.
- 667 Industries tinctoriales et produits colorants.
- 668 Industries diverses de chimie organique.
- 669 Métallurgie. Docimasie.
- 67 Industries diverses. Manufactures.**
- 671 Objets en métaux précieux et pierres fines. Objets en métaux divers.
- 672 Objets divers en fer et en acier.
- 673 Objets divers en cuivre et ses alliages.
- 674 Industries des bois.
- 675 Industries du cuir. Cuirs, peaux et fourrures.
- 676 Industries du papier et du carton.
- 677 Industries textiles.
- 678 Caoutchouc et produits similaires.
- 679 Industries de matières diverses. Produits naturels et artificiels plastiques. Tabac. Pierre.
- 68 Industries, professions et métiers divers.**
- 681 Fine mécanique.
- .116 Horloges électriques.
- .118 Compteurs de temps.
- .12 Compteurs de consommation.
- .2 Instrumentologie générale. Questions diverses relatives aux instruments de mesure et à leur fabrication.
- .3 Appareils en verre soufflé.
- .4 Instruments d'optique.
- .6 Machines à écrire, à composer, à sténographe, etc.
- .8 Instruments de musique.
- 69 Construction du bâtiment. Industries et métiers du bâtiment.**
- 697 Chauffage et ventilation du bâtiment. Chauffage central.
- 7 Beaux-Arts. Arts appliqués. Divertissements. Jeux. Sports.**
- 72 Architecture.
- 725 Architecture civile et industrielle.
- .4 Usines. Ateliers. Manufactures.
- .5 Hôpitaux. Etablissements de charité.
- .8 Salles de musique, théâtres, conférences, et autres locaux de récréation.
- 726 Architecture religieuse.
- 727 Bâtiments relatifs à l'enseignement.
- 728 Maisons.
- 73 Sculpture.
- 74/76 Dessin. Décoration. Art industriel. Peinture. Gravure.
- 77 Photographie. Cinématographie.
- 78 Musique.
- 79 Divertissements. Jeux. Sports.
- 792 Théâtres.
- .04 Matériel. Décor. Machinerie. Eclairage des théâtres et scènes voir sous 628.973 : 725.8.